La création d’une absence avec gestion d’une carence*

Prérequis: Avant la mise en place d'une absence facturée, il faut:

- Avoir créer les produits (fichiers de base / produits) qui ne sont pas utilisés dans le dossier de la personne.

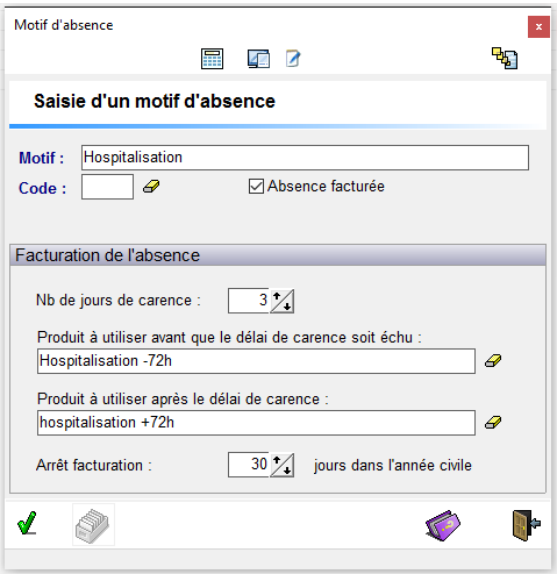
Exemple:

- Pour gérer les absences facturées durant le délai de carence:
    - Créer un produit : Prix de journée 72H dont le tarif sera identique au produit défini dans les éléments de facturation du dossier de la personne.
- Pour gérer les absences facturées après le délai de carence:
    - Cas pour une hospitalisation générale : Création d'un produit " Hospitalisation + 72h" dont le tarif sera (prix de journée moins le forfait hospitalier de 20€).
    - Cas pour une hospitalisation psychiatrique: Création d'un produit " Hospitalisation psy + 72h" dont le tarif sera (prix de journée moins le forfait psy de 15€).

Remarque:

Dans le cadre d’un motif d’absence facturée, il est possible de choisir le nombre de jours de carence (3 par défaut).
Le produit à utiliser avant que ce délai soit échu et celui à utiliser après ce délai.
Un arrêt de facturation est également paramétrable (30 jours par défaut)

Le nombre de jours de carence peut aller de 0 à 30 jours. L’arrêt de facturation de 0 à 365 jours



Revision #4
Created 2022-09-22 09:21:12 UTC by Bénédicte DESBROCHES
Updated 2026-08-19 09:15:51 UTC by Jean François KERSERHO